

**Gouvernement du Gabon**  
**Programme des Nations Unies pour le Développement**

**ACTIVITE HABILITANTE POUR LA PREPARATION DE LA TROISIEME  
COMMUNICATION NATIONALE DU GABON RELATIVE A LA CONVENTION  
CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
(CCNUCC)**

<b>Titre du projet:</b>	Préparation de la Troisième Communication Nationale du Gabon relative à la CCNUCC
<b>Effet UNDAF :</b>	L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMDs et les secteurs sociaux
<b>Effet attendu du Programme Pays :</b>	La Gouvernance économique, démocratique et environnementale est renforcée
<b>Produit attendu du Programme Pays :</b>	L'administration gabonaise dispose des outils et instruments de planification et de suivi évaluation du développement et de l'Environnement.
<b>Agence d'exécution:</b> Ministère de l'Economie de l'Emploi et du Développement Durable	
<b>Institution de mise en œuvre:</b> Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature	

**BREVE DESCRIPTION**

Le projet a pour but principal, de permettre au Gabon de préparer et de soumettre au terme des trois ans de sa mise en œuvre, sa troisième communication nationale (TCN), en application de la décision 2/CP.7 qui permet aux pays Parties non-Annexe 1 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques CCNUCC et aux directives de 17/CP.8 d'élaborer les communications nationales, en vue de sa soumission à la vingt quatrième (24ème) édition de la Conférence des Parties en 2017.

Le projet entraînera une augmentation de la capacité de produire les Communications Nationales ultérieures qui répondent à toutes les directives établies par la Conférence des Parties, et qui peuvent servir de source d'information pour les politiques et mesures nationales en matière de changement climatique et dans les secteurs économiques et sociaux. Pour ce faire, le projet contribuera à: i) de nouvelles initiatives, notamment la mise en place d'une base de données utile à l'élaboration de futurs inventaires de gaz à effet de serre, ii) la mise en place d'un cadre institutionnel durable favorisant la collaboration entre les institutions nationales concernées, iii) à favoriser l'intégration des préoccupations liées aux changements climatiques dans les plans nationaux de développement sectoriel, iv) à développer tout facteur favorable à la lutte contre les changements climatiques.

Période du projet	2014-2017
Code Award	00079310
Code Projet	00089322
PIMS#	5265
Date de démarrage	Mars 2014
Date d'achèvement	Mars 2017
Arrangements de Gestion	NIM
PAC du projet	21 Feb 2014

Total des ressources	USD 582,000
Ressources allouées	USD 480,000
Autres	
FEM	USD 480,000
En nature	
Gouvernement	USD 102,000

**Accord du Gouvernement du Gabon**

M.



*[Handwritten signature]*

*26.05.2014*

Date

**Accord du PNUD**

Mme



*Paul Bay*

*26 mai 2014*

Date



**United Nations Development Programme**

**Country: GABON**

**PROJECT DOCUMENT<sup>1</sup>**

**Project Title:** Préparation de la Troisième Communication Nationale du Gabon relative à la CCNUCC

**UNDAF Outcome(s):** L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMD et les secteurs sociaux

**UNDP Strategic Plan Environment and Sustainable Development Primary Outcome:**

**UNDP Strategic Plan Secondary Outcome:**

**Expected CP Outcome(s):** La Gouvernance économique, démocratique et environnementale est renforcée

**Expected CPAP Output (s):** L'administration gabonaise dispose des outils et instruments de planification et de suivi-évaluation du développement et de l'environnement

**Executing Entity/Implementing Partner:** Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles

**Implementing Entity/Responsible Partners:** Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Programme Period:	2014-2017
Atlas Award ID:	00079310
Project ID:	00089322
PIMS #	5265
Start date:	Mars 2014
End Date	Mars 2017
Management Arrangements	NIM
PAC Meeting Date	21 fev 2014

Total resources required	USD 582,000
Total allocated resources:	USD 480,000
• Regular	_____
• Other:	_____
o GEF	USD 480,000
o Government	_____
o In-kind	_____
o Other	_____
In-kind contributions	102,000

Agreed by (Government):



26.05.2014

Date/Month/Year

Agreed by (UNDP):

Date/Month/Year

26 mai 2014

<sup>1</sup> For UNDP supported GEF funded projects as this includes GEF-specific requirements



## TABLE DES MATIERES

<b>Acronymes et abréviations</b>	<b>3</b>
<b>1. Analyse de la situation</b>	<b>4</b>
<b>2. Stratégie</b>	<b>5</b>
<i>Résultat du projet, Produits et activités</i>	<b>7</b>
<b>3. Budget, Plan de travail et Risques</b>	<b>13</b>
3.1 Budget	13
3.2 Plan de travail	16
3.3 Risques	17
<b>4. Arrangements de gestion</b>	<b>18</b>
<b>5. Cadre de suivi et d'évaluation et audit</b>	<b>19</b>
<b>6. Contexte juridique</b>	<b>20</b>
<b>Annexe A: Résumé de l'exercice d'autoévaluation</b>	<b>23</b>
Circonstances Nationales	24
Synthèse de la SCN sur les IGES par secteur	26
Synthèses sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques	32
Synthèses sur les orientations pour l'atténuation des changements climatiques	34
<b>Annexe B : Priorités pour la TCN</b>	<b>36</b>
<b>Annexe C: Liste des Partenaires</b>	<b>37</b>
<b>Annexe D: Termes de référence</b>	<b>38</b>
<b>Page de signature</b>	<b>43</b>



## ACRONYMES

APR/PIR	Rapport d'avancement annuel
CATF	Changement d'Affectation des Terres et Foresterie
CC	Changement Climatique
COMILOG	Compagnie Minière de l'Ogooué
COP/CdP	Conférence des Parties
CO2	Dioxyde de carbone
CN	Communication Nationale
CNI	Communication Nationale Initiale
CNUCCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CPP	Comité de Pilotage du Projet
FEM/GEF	Fond pour l'Environnement Mondial
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC/IPCC	Groupe Inter gouvernemental sur l'Evolution du Climat
IGES	Inventaire des Gaz à Effet de Serre
MEEDD	Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
P&M	Politiques et Mesures
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
QOR/QPR	Rapport d'avancement trimestriel
SCN	Seconde Communication Nationale
TCN	Troisième Communication Nationale



## 1 Analyse de la situation

1.1 Le Gabon dans le cadre de son plan pour l'émergence du pays à l'horizon 2025 s'est engagé dans une politique de croissance forte et durable, en vue de créer des emplois notamment dans les secteurs productifs et des infrastructures, réduire la pauvreté et accroître l'investissement dans le capital humain. Dans cette optique, le Gouvernement a décliné son intention de diversifier son économie au-delà des exportations d'hydrocarbures, de favoriser une valorisation optimale des produits primaires tout en prêtant une attention particulière au renforcement de ses ressources humaines et à la gestion transversale de l'environnement.

1.2 Pour assurer un développement multidimensionnel et équilibré, le gouvernement a induit un certain nombre de réformes institutionnelles, élaboré un cadre stratégique de développement à l'horizon 2025 et approuvé un certain nombre de politiques nationales et sectorielles touchant notamment les domaines de l'éducation, de l'environnement et de l'utilisation durable des ressources naturelles.

1.3 Dans le même temps, des programmes sectoriels axés sur des domaines spécifiques de l'environnement ont été élaborés pour assurer la croissance durable et la conservation environnementale à savoir notamment : le Plan Sectoriel Environnement qui définit la stratégie de l'Etat sur la gestion des déchets dangereux ; le Plan Climat National Climat du Gabon et la Stratégie Nationale du Développement Durable qui intègre l'élaboration d'un plan d'adaptation et d'atténuation des effets du Changement climatique et l'élaboration d'un bilan carbone pour le Gabon.

1.4 Le pays poursuit également activement la stratégie de l'Etat sur l'alignement de la législation nationale avec les normes internationales dans tous les domaines y compris l'environnement. A ce titre, un nouveau code de l'environnement est en cours d'adoption à l'Assemblée Nationale ; celui-ci prend en compte la problématique du changement climatique. Une importance croissante de l'environnement dans les cadres politiques et juridiques se traduit également dans les interventions sur le terrain pour enrayer l'appauvrissement de la biodiversité, la lutte contre le braconnage et la prise en charge d'autres défis environnementaux mondiaux.

1.5 Pour relever les défis environnementaux auxquels fait face le pays, le Gabon coopère avec un certain nombre d'organismes des Nations Unies et les organismes associés. Le PNUD s'est engagé à soutenir le Gouvernement du Gabon dans le domaine des pratiques environnementales saines et la protection de l'environnement. Cet engagement se reflète dans l'un des volets du Plan Cadre des priorités nationales. Le programme de pays du PNUD pour le Gabon prévoit le renforcement des stratégies nationales sectorielles pertinentes, le



renforcement des capacités institutionnelles et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique.

1.6 En tant que principal organisme de l'Etat dans le domaine de la gestion rationnelle des ressources naturelles et environnementales, le Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable travaille en partenariat avec le PNUD et le FEM pour la mise en œuvre des communications nationales.

1.7 Le Gabon Partie à la CCNUCC a élaboré en 2003 sa Communication Nationale et en 2011 sa Seconde Communication Nationale. Les deux Communications ont été présentés respectivement lors de la COP11/MOP1 en 2005 à Montréal (Canada), et en 2011 à Durban lors de la COP 17 au cours de la session des organes subsidiaires de la Convention climat (Organe Subsidiaire de Conseil et Technologique et l'Organe Subsidiaire de Mise en Œuvre). Ces communications contenaient des rapports d'inventaires nationaux de GES (années de référence 1994 et 2000), des analyses de la vulnérabilité aux changements climatiques et d'orientations stratégiques d'adaptation et d'atténuation, pour faire face aux changements climatiques (scenarii d'atténuation et d'adaptation).

1.8 Par ailleurs, un certain nombre de projets tels que le projet sur l'atténuation axé particulièrement sur la sensibilisation, le projet de renforcement de capacité pour l'amélioration de la qualité des inventaires de GES en Afrique de l'Ouest et du Centre, le projet de Renforcement de Capacités Institutionnelles pour une meilleure Adaptation en zone côtière ont été mis en œuvre.

1.9 Bien que les manquements révélés par l'autoévaluation de la CNI aient été pris en compte pour l'élaboration de la SCN, celle-ci présente encore des insuffisances au regard du deuxième exercice d'autoévaluation qui conduit à l'élaboration de la TCN. Celles-ci révèlent notamment un besoin d'amélioration de la qualité des données dans la réalisation des inventaires des GES, ainsi que la nécessité importante d'un renforcement de capacités institutionnelle et législative, scientifique, technique et de sensibilisation,.

## 2. Stratégie

2.1 Le projet mettra un accent particulier sur le renforcement des capacités et la mise en place d'une base de données dynamique ; il contribuera parallèlement à asseoir un cadre institutionnel à mesure d'assurer la continuité dans la production des Communications Nationales ultérieures. Il favorisera et développera la synergie avec d'autres programmes connexes et proposera de nouvelles approches dans la dynamique des changements climatiques. En outre le projet permettra à son actif la mise en place d'un grand nombre d'activités dans le cadre de l'information, l'éducation et la sensibilisation sur les effets néfastes du changement climatique, et fournira un cadre adéquat de renforcement du

partenariat avec le secteur privé et les ONG. Il aidera également à l'actualisation de la Stratégie Nationale d'Adaptation aux changements climatiques, à l'actualisation du Plan Climat et contribuera ainsi à conforter le positionnement du Gouvernement dans son engagement devant la communauté internationale sur son action effective et l'information continue à fournir en vertu de la Convention.

2.2 Le projet soutiendra les objectifs environnementaux nationaux de plusieurs façons: (i) Il renforcera la capacité du Gabon à s'occuper activement de la problématique du changement climatique et de sa menace pour l'environnement mondial; (ii) Il permettra de renforcer les capacités des experts nationaux dans la collecte et le traitement des données climatiques, la recherche connexe et l'analyse; (iii) Les rapports, conclusions et analyses produites par les experts peuvent alors être utilisées par les décideurs pour la mise en œuvre notamment du Plan climat déjà adopté, et la préparation et l'exécution d'autres plans écologiques connexes, ainsi que les politiques et programmes dans les domaines touchant l'industrialisation du pays, l'énergie, l'agriculture, le tourisme, le transport, etc.

2.3 Toutes ces initiatives contribueront directement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD 7) en intégrant de manière effective et pratique les principes de développement durable dans le Plan stratégique du Gabon à l'horizon 2025. Le gouvernement du Gabon a une forte motivation pour soutenir le projet, en vertu des objectifs nationaux de développement déclinés plus haut et eu égard à ses obligations en vertu de la CCNUCC

2.4 Le PNUD a un avantage comparatif dans le soutien de la préparation de la TCN, en raison du partenariat exemplaire atteint par le PNUD et le gouvernement du Gabon dans la préparation des communications nationales antérieures (initiale et seconde).

2.5 L'approche du projet s'appuiera sur les acquis des deux premières communications du Gabon. Elle impliquera les experts et les institutions clés responsables de la compilation des données pour assurer l'intégrité et la continuité du processus; des experts internationaux ayant une expérience en particulier dans les aspects spécifiques de la préparation de la Communication Nationale notamment le renforcement de capacités scientifiques, le transfert de technologies ainsi que le développement de capacités endogènes adaptées pour lutter contre les changements climatiques pourront être mobilisés.

*Globalement, le projet se concentrera sur 3 axes :*

i. L'accent initial du projet sera mis sur le développement et l'amélioration qualitative de l'inventaire des GES pour l'année de référence 2012 et d'analyser les mesures de réduction des émissions de GES au Gabon. S'appuyant sur les résultats de ces études, les options

*NY* *MB*

d'atténuation du changement climatique seront analysées et examinées à la lumière du contexte et des perspectives de développement du pays.

ii. Deuxièmement, le projet permettra d'évaluer les impacts du changement climatique sur les secteurs les plus vulnérables du Gabon et les moyens de surmonter ces menaces. A priori et sur la base des précédentes communications, les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, les zones côtières, les ressources en eau, la santé, les transports et le tourisme pourront être globalement ou plus sélectivement retenus comme principales zones vulnérables, et d'identifier les mesures d'adaptation nécessaires ainsi que les politiques adéquates.

iii. Enfin, le projet contribuera à accroître la sensibilisation et les connaissances générales sur les questions liées aux changements climatiques dans le pays, et de renforcer le dialogue, l'échange d'informations et la coopération entre toutes les parties prenantes concernées, y compris les secteurs gouvernementaux, non gouvernementaux, universitaires et privés, conformément à l'article 6 de la CCNUCC et la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires

#### ***Résultat du projet, Produits et activités***

**Résultat du projet:** La Troisième Communication Nationale du Gabon sera élaborée et prête à être soumise à la 23<sup>ème</sup> Conférence des Parties de la CCNUCC, conformément aux engagements du Gabon en tant que Partie non - Annexe 1 à la Convention. Le projet entraînera également un renforcement et une augmentation de la capacité nationale de produire les Communications Nationales (CN) ultérieures et les rapports biennaux qui répondent à toutes les directives établies par la Conférence des Parties, et qui peuvent servir de source d'informations pour les politiques et mesures nationales en matière de changement climatique et dans les secteurs économiques et sociaux.

**Produit 1: Des informations sur les circonstances nationales et autres aires requises à jour en vertu de la CCNUCC**

***Résultat 1.1 : Mise à jour des circonstances nationales, et capacité de recueillir cette information sur une base continue pour les CN avenir renforcée***

Activité 1.1.1. Inclure de nouveaux développements dans la section nationale des circonstances de la CN, comme les arrangements institutionnels actuels du gouvernement pour traiter ses obligations au titre de la CCNUCC

DM

MBB.

Activité 1.1.2. Veiller à ce que les sections nationales des circonstances couvrent tous les domaines identifiés comme prioritaires pour l'atténuation et l'adaptation et toutes les branches de l'industrie fournissant des Informations pour l'inventaire des GES

Activité 1.1.3. Rédiger et finaliser la section nationale des circonstances dans la TCN, en conformité avec les lignes directrices établies par 17/CP 8.

**Produit 2: Inventaire des GES mis à jour et la capacité de recueillir cette information sur une base continue améliorée**

***Résultat 2.1 : L'équipe de l'inventaire des émissions de GES et le processus de la collecte de données maintenus et renforcés***

Activité 2.1.1. Identifier et mobiliser les experts nationaux dans des secteurs ciblés et des zones de pertinence.

Activité 2.1.2. Passer en revue les informations existantes, archivées et documentées, sur les inventaires de GES précédents.

Activité 2.1.3. Identifier les besoins de formation spécifiques pour faciliter/améliorer la collecte des données (y compris en particulier pour les profils en charge dans les secteurs clés de sources principales d'émissions).

Activité 2.1.4. Préparer une série de recommandations visant à institutionnaliser le processus de collecte de données et d'harmoniser le processus avec les processus de collecte de données des Statistiques nationales

***Résultat 2.2 : Les données de l'inventaire des GES recueillies et confirmées***

Activité 2.2.1. Identifier de nouvelles sources de données d'activités pour les catégories de sources clés (activités et procédés industriels... des secteurs prioritaires du plan stratégique de développement national ou sectoriel..) non couverts par la SCN.

Activité 2.2.2. Identifier de nouvelles données d'activités nécessaires pour les estimations des émissions de GES.

Activité 2.2.3. Utiliser pour les nouvelles données, la méthodologie appropriée (du GIEC) pour combler les lacunes.

**Résultat 2.3 : L'inventaire national des GES anthropiques par les sources et les absorptions par les puits pour l'année 2012 finalisé suivant les dates limites adoptées par la Conférence des Parties (CdP).**

Activité 2.3.1. Estimer les possibilités techniques pour l'inventaire des nouveaux gaz (HFC, PFC, SF6...) du fait des nouvelles sources de données.

Activité 2.3.2. Ré-estimer l'inventaire des émissions de GES tel que prévu dans le SCN.

Activité 2.3.3. Effectuer l'inventaire des GES dans tous les secteurs et tous les gaz considérés dans les directives IPCC pour les Communications Nationales.

Activité 2.3.4. Organiser un atelier national pour former les experts en méthodologie d'inventaire des GES.

Activité 2.3.5. Organiser un atelier pour : i) évaluer et examiner les enseignements tirés des deux premières communications nationales ; ii) présenter la méthodologie du GIEC/IPCC pour les inventaires et les directives adoptés par la CDP pour les inventaires dans les pays non-annexe 1 ; iii) examiner les méthodes, instruments et arrangements institutionnels disponibles pour recueillir et gérer les données statistiques de base et toute autre données nécessaires à l'inventaire des GES.

Activité 2.3.6. Organiser un atelier national pour présenter les résultats de l'exercice d'inventaire des émissions de GES et obtenir des commentaires supplémentaires

**Résultat 2.4 : Inventaire des GES finalisé et archivé**

Activité 2.4.1. Préparer et archiver le rapport d'inventaire national pour l'année 2012

Activité 2.4.4. Sensibiliser le public ainsi que les décideurs des institutions de source de données.

**Produit 3: Evaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques mise à jour, et mesures d'adaptation au CC préparées; capacité à recueillir des informations sur une base continue pour les CN avenir renforcée**

**Résultat 3.1 : Les changements climatiques actuels au Gabon décrits et analysés**

Activité 3.1.1. Confirmer et recueillir toutes les nouvelles données justificatives nécessaires pour mettre à jour les scénarios de changement climatique, notamment des données socio-économiques.

DM

Mus B.

Activité 3.1.2. Compiler et mettre à jour les informations sur le climat pour la période post SNC, y compris les données sur les précipitations et la température, et l'analyse des Tendances de comportement pour ces données

Activité 3.1.4. Mettre à jour les scénarios de changements climatiques à long terme, y compris des données actualisées sur le climat, les données socio-économiques et des hypothèses à long terme actualisées en matière de développement socio- économique.

***Résultat 3.2 : la vulnérabilité du Gabon au changement climatique décrite et évaluée***

Activité 3.2.1. Examiner les informations sur la vulnérabilité et les impacts prévus dans la SNC et/ou reconfirmer les lacunes dans la collecte de données et d'analyse pour tous les domaines, avec un accent particulier sur les domaines identifiés par le gouvernement comme prioritaires pour la TCN.

Activité 3.2.2. Considérer les informations mises à jour dans les sessions et les discussions sur la vulnérabilité et les impacts prévisibles pour formuler des recommandations relatives à l'adaptation

***Résultat 3.3: Programme national sur l'adaptation au changement climatique Préparé***

Activité 3.3.1. Réalisation d'une étude de faisabilité pour la préparation du ou des projets de Programme national sur l'adaptation au changement climatique

Activité 3.3.2. Préparer et adopter le projet de programme national sur l'adaptation au changement climatique à travers le processus de consultation

Activité 3.3.3. Analyse des coûts pour le Programme national d'adaptation aux changements climatiques et soumission au gouvernement pour examen et appréciation des propositions de financement.

***Produit 4: Rapport actualisé sur les politiques et mesures visant à atténuer CC préparé et la capacité de recueillir cette information sur une base continue pour les CN avenir renforcée***

***Résultat 4.1 : Les données nécessaires et des informations pertinentes pour l'élaboration de scénarios recueillies, analysées et utilisées dans l'élaboration de scénarios***

Activité 4.1.1. Recueillir toutes les données macro- économiques pertinentes et établir des hypothèses en vue de l'élaboration de scénarios d'émission. Ces données devraient inclure des données provenant de tous les récents plans sectoriels économiques, en particulier le

plan de développement du secteur de l'énergie, le plan de développement du secteur des transports, le Plan de développement du secteur de l'industrie, et le Plan de développement du secteur de l'agriculture.

Activité 4.1.2. Traiter les données recueillies, les formater pour traitement dans le but de générer des scénarios.

**Résultat 4.2 : Mise à jour et analyse des politiques et mesures (P & M) pour atténuer le changement climatique en vue de l'élaboration de scénarios et du reportage dans la TCN.**

Activité 4.2.1. Évaluer l'état des P&M rapportées dans le SNC et ajouter des P&M pertinentes supplémentaires pour chacun des secteurs prioritaires.

Activités 4.2.2. Évaluer les obstacles financiers pour chacun des secteurs prioritaires et identifier les moyens pour leur élimination.

Activité 4.2.3. Faire circuler le projet de chapitre sur les P&M pour examen et/ou organiser un atelier national pour recevoir les commentaires et les observations et Les incorporer dans le document.

Activité 4.2.4. Préparer la proposition de plan d'action national pour l'atténuation du changement climatique.

**Produit 5 : TCN Préparée, traduite, présentée et diffusée**

**Résultat 5.1 : Les données sur la TCN sont compilées et traitées conformément aux décisions de la Conférence des Parties.**

Activité 5.1.1. Compiler un projet de la TNC du Gabon avec la structure et la portée du rapport conçu conformément aux décisions pertinentes de la Conférence des Parties.

Activité 5.1.2. Faire circuler le projet pour examen et commentaires.

**Résultat 5.2 : La TNC est finalisée et diffusée**

Activité 5.2.1. Organiser un atelier de finalisation et de validation du TNC du Gabon

Activité 5.2.2. Préparer les copies électroniques de la TNC en format CD-ROM.

Activité 5.2.3. Préparer et lancer le site Web pour la TNC.



Activité 5.2.4. Assurer la présentation officielle de la TNC du Gabon à la Conférence des Parties de la CCNUCC

**Produit 6 : activités du projet coordonnées, une communication permanente avec toutes les parties prenantes entretenue, et la qualité des activités du projet assurée, suivie et évaluée**

***Résultat 6.1 : Activités et personnel coordonnés.***

Activité 6.1.1. Tenir un atelier de finalisation du calendrier de réalisation de toutes les activités du projet.

Activité 6.1.2. Tenir un atelier de finalisation de la programmation des activités et de lancement officiel du projet.

Activité 6.1.3. Elaborer/coordonner le plan de formation des experts du projet et superviser le partage de l'expérience acquise par les experts individuels lors des formations et des ateliers à l'étranger.

***Résultat 6.2.: La communication entre les experts, les parties prenantes du projet et le grand public coordonné.***

Activité 6.2.1. Réunir le comité au moins une fois par an et sur une base ad hoc si nécessaire.

Activité 6.2.2. Préparer des communiqués de presse et d'autres informations concernant l'état de projet et les conclusions nécessaires.

Activité 6.2.3. Maintenir le site web du projet et mettre à jour les informations sur le projet sur une base régulière (hébergeur à déterminer au cours des discussions de lancement du Projet avec l'agence d'exécution).

Activité 6.2.4. Mener des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.

***Résultat 6.3: Les activités du projet, les extrants et les résultats suivis et évalués***

Activité 6.3.1. Compiler la documentation pour l'examen annuel de la mise en œuvre du projet (APR / PIR) qui est conforme aux exigences du PNUD-FEM.

Activité 6.3.2. Préparer d'autres rapports périodiques exigés par le PNUD -FEM et / ou le PNUD Gabon, y compris des rapports opérationnels trimestriels (QORs) avec les mises à jour correspondantes dans le journal des risques Atlas si nécessaire.

### 3. Budget, Plan de travail et Risques

#### 3.1 Budget

Award ID: 00079310	
Project ID : 00089322	
PIMS : 5265	
Award Title:	PIMS...EA CC: TCN Gabon
Business Unit:	GAB 10
Project Title:	Préparation de la Troisième Communication Nationale du Gabon relative à la CCNUCC
Implementing Partner (Executing Agency)	Ministry of Economy, Employment and sustainable Development of Gabon

GEF Outcome/Atlas Activity	Responsible Party/Implementing Agent	Fund ID	Donor Name	Atlas Budgetary Account code	Atlas Budget Description	Amount Year 1	Amount Year 2	Amount Year 3	Total (USD)	Budget note
OUTCOME 1 National Circ & capacity needs; other relevant information for TNC completed	MEEDD	62000	GEF	71300	Local Consultants	4,000	4,000	1,000	9,000	1
				72100	Contractual Services Companies	4,000	4,000	4,000	12,000	2
				74200	Audio Visual and Printing Production Costs	5,000	5,000	5,000	15,000	3
				74500	Miscellaneous Expenses	1,000		1,000	2,000	4
				75700	Seminars		6,000		6,000	5
				<b>Total Outcome 1</b>	<b>14,000</b>	<b>19,000</b>	<b>11,000</b>	<b>44,000</b>		
OUTCOME 2: GHG Inventory	MEEDD	62000	GEF	71200	International Consultants		15,000	10,000	25,000	6
				71300	Local Consultants	12,000	12,000	12,000	36,000	7

*MEEDD*

*07*



				Total Outcome 5											
M&E	MEEDD	62000	GEF	74100	Professional Services	3,000	3,000	6,000	27,000	39,000	27				
		62000	GEF	74500	Miscellaneous Expenses	2,000	2,000	5,000	2,000	6,000	6,000	27			
		Total M&E													
Project Management	MEEDD	62000	GEF	71400	Contractual Services Individual	16,000	16,000	16,000	16,000	48,000	28				
		Total Management													
						<b>PROJECT TOTAL</b>		<b>151,000</b>		<b>174,000</b>		<b>155,000</b>		<b>480,000</b>	

Notes de budget :

1. Consultant local pour la préparation des sections ' Conditions propres au Pays' et ' Autres informations jugées utiles pour atteindre l'objectif de la Convention'
2. Construction et maintien du site internet
3. Production et diffusion de matériel éducatif pour sensibiliser le public dans le domaine des changements climatiques
4. Divers
5. Organisation d'un séminaire de sensibilisation
6. Consultant international pour guider l'équipe en charge de l'inventaire des GES
7. Consultants locaux pour la collecte de données
8. Coûts des missions des consultants internationaux et autres
9. Compagnie pour l'organisation des ateliers de formation
10. Individus sous contrat pour la vérification des données et les méthodes d'estimation
11. Professionnel pour la formation au sein des ateliers organisés
12. Achat d'ordinateurs et software de calcul avancés
13. Achat d'équipement
14. Divers
15. Consultants internationaux pour la vérification des méthodologies et directives
16. Consultants locaux pour la production des analyses de vulnérabilité et adaptation
17. Coûts des missions
18. Matériel

*smr*

*hs*

- 19. Divers
- 20. Consultants locaux en charge de la production de la section 'Atténuation'
- 21. Coûts des missions
- 22. Divers
- 23. Compagnie chargée de la production du rapport final (lay-out, rédaction, etc)
- 24. Professionnel pour la traduction du rapport
- 25. Coût de reproduction du rapport final
- 26. Organisation d'un séminaire de divulgation des résultats du projet
- 27. Surveillance et évaluation du projet, Coûts d'audit, annuel, 3x USD 3,000
- 28. Coût du Coordinateur National du Projet et l'Assistant(e) au CNP

Récapitulatif des Fonds

	Amount Year 1	Amount Year 2	Amount Year 3	Total
FEM	151 000	174 000	155 000	480 000
Gvt en nature	34 000	34 000	34 000	102 000
Total	185 000	208 000	189 000	582 000

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

### 3.2 Plan de travail

Produits/Activités	Année 1			Année 2			Année 3					
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12
<b>Gestion et lancement officiel du projet:</b>												
1. Recrutement et mise en place de l'équipe du projet	X											
2. Désignation des membres et mise en place du Comité de pilotage	X											
3. Organisation de l'atelier de lancement officiel	X											
4. Activités et personnel coordonnés	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5. Suivi et Evaluation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Produit 1 : Des informations sur les circonstances nationales et autres aires requises à jour en vertu de la CCNUCC</b>												
1.1. Mise à jour des circonstances nationales, et capacité de collecte renforcée		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.2. Autre information pertinente collectée et exploitée				X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.3. Section des circonstances nationales rédigée											X	X
<b>Produit 2: Inventaire des GES mis à jour et la capacité de recueillir cette information sur une base continue renforcée</b>												
2.1. L'équipe de l'inventaire des émissions de GES et le processus de la collecte de données maintenus et renforcés	X	X										
2.2. Les données de l'inventaire des GES recueillies et confirmées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.3 L'inventaire national des GES anthropiques complété et conforme				X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.4 Inventaire des GES finalisé et archivé					X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Produit 3: Evaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques mise à jour, mesures d'adaptation au CC préparées et capacités de collecte des informations sur une base continue pour les CN avenir renforcée</b>												
3.1 Les changements climatiques actuels au Gabon décrits et analysés			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.2. la vulnérabilité du Gabon au changement climatique décrite et évaluée			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.3. Programme national sur l'adaptation au changement climatique Préparé				X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.4. La section sur la Vulnérabilité et l'Adaptation finalisée								X	X	X	X	X
<b>Produit 4: Rapport actualisé sur les politiques et mesures visant à atténuer CC préparé et la capacité de recueillir cette information sur une base continue pour les CN avenir renforcée</b>												
4.1 Les données nécessaires pour l'élaboration de scénarios recueillies, analysées et exploitées		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.2. Mise à jour et analyse des politiques et mesures (P & M)					X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Produit 5: TCN Préparée, traduite, présentée et diffusée</b>												
5.1. Les données sur la TCN sont compilées et traitées conformes		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5.2. La TCN est finalisée et diffusée										X	X	X
<b>3.3 Risques (traduisant l'échec d'activités critiques du cadre des résultats)</b>												

Risque	Niveau de risque	Mesure d'atténuation du risque
Baisse ou insuffisance du soutien du Gouvernement	Faible	La réunion du Comité de Pilotage est le cadre proposé pour entretenir la dynamique politique.
Baisse d'activités due au remaniement du Gouvernement ou changement des responsables politiques du Ministère de tutelle	Faible	Rencontres avec le Ministère de tutelle si nécessaire ; par ailleurs le Comité de pilotage peut être activé
Le Gouvernement n'a pas la volonté de considérer le changement climatique dans les stratégies nationales de développement.	Moyen	Assurer une participation adéquate de hauts fonctionnaires du gouvernement et des agences gouvernementales concernées ainsi que la participation de la société civile dans les activités et le suivi du projet.
Faible mobilisation des compétences et de l'expérience acquises dans le cadre des précédentes communications	Moyen	La réunion du Comité de Pilotage est le cadre proposé pour entretenir le dialogue et la sensibilisation entre partenaires au projet
Mauvaise utilisation des ressources du projet	Faible	Activation du cadre de suivi évaluation et suivi soutenu du Bureau de pays du PNUD

#### **4. Arrangements de gestion**

Ce projet utilisera la modalité d'exécution nationale (NIM) et sera mis en œuvre par le Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable. Le ministère est l'organisme gouvernemental chef de file sur le changement climatique au Gabon et abrite le point focal opérationnel pour le point de la CCNUCC et du FEM Focal

Afin de s'arrimer aux exigences des arrangements institutionnels révélées lors des exercices d'autoévaluation de la CNI et de la SCN, une cellule nationale de gestion composée d'un Coordonnateur National de Projet, d'un expert national chargé des Inventaires de gaz à effet de serre, d'un expert national chargé des politiques et mesures, d'un assistant du Coordonnateur National, assurera l'exécution quotidienne des activités du projet. Toutefois, les institutions publiques ou privées, les unités de recherche et les organisations non gouvernementales et des personnes ressources seront impliqués dans la réalisation du projet comme consultants. Le Coordonnateur National du projet assurera la responsabilité globale de la bonne gestion du projet. Il représentera les intérêts du projet au sein du Ministère et assurera la pertinence et la contribution du projet au travail de renforcement des capacités nationales et la mise en œuvre des engagements nationaux au titre de la CCNUCC.

Un Comité de pilotage, présidé par un directeur de projet nommé par le Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable et co-présidé par le PNUD, sera établi pour fournir une orientation stratégique et prendre des décisions relatives à la mise en œuvre du projet, y compris l'approbation du plan de projet, le budget et les révisions. D'autres intervenants peuvent être inclus dans le comité de pilotage selon les besoins. Le comité de pilotage se réunira deux fois par an ou plus fréquemment s'il le juge approprié à la phase de démarrage, afin de construire une compréhension commune et de veiller à ce que le projet soit lancé correctement.

Le projet sera exécuté en étroite collaboration avec le bureau du PNUD Gabon qui assurera l'appui financier. A la demande du Directeur national du projet, le PNUD local rendra les services suivants pour soutenir le projet en conformité avec les normes établies sur le rendu de tels services : les marchés de travaux et de services, la surveillance et les rapports financiers, le traitement des paiements directs; suivi de la mise en œuvre du projet et de soutien dans les résultats et l'évaluation d'impact.

#### ***Résumé des apports à fournir par le gouvernement et le PNUD***

Apports du gouvernement : (i) Locaux fonctionnel pour les activités liées au projet et l'accès à toutes les formations nécessaires pour le personnel et les consultants pour mener à bien leurs tâches dans le cadre projet, (ii) participation à la sélection du

personnel du projet, des consultants et des fournisseurs d'équipement, (iii) le soutien global dans l'organisation d'événements de projet.

Apports du PNUD : Les services de soutien au recrutement des consultants internationaux pour la formation des experts locaux, et le personnel à être recrutés dans le cadre du projet; Les services de soutien en matière de marchés et la gestion financière ; participation à l'organisation d'activités de formation, le contrôle de la qualité sur les résultats du projet.

## **5. Cadre de suivi et d'évaluation et audit**

### Activités et responsabilités de suivi

La responsabilité du suivi quotidien de la mise en œuvre incombera au coordonnateur du projet sur la base du plan de travail annuel et de ses indicateurs. L'équipe du projet informera le bureau de pays du PNUD des délais et difficultés rencontrés pendant la mise en œuvre, de manière à ce que les mesures correctives et l'assistance appropriées puissent être adoptées à temps pour y remédier.

La responsabilité du suivi périodique de la mise œuvre du projet incombera au Comité de Pilotage qui tiendra à cet effet des réunions semestrielles ou plus fréquemment si nécessaire. Ce suivi permettra aux parties de faire régulièrement le point des progrès et s'attacher à résoudre les problèmes rencontrés afin d'assurer un déroulement harmonieux des activités du projet du projet

### Cadre de suivi du projet

En conformité avec les politiques et procédures de programmation énoncées dans les politiques et procédures du PNUD, le projet sera suivi par les moyens suivants :

Démarrage du projet : L'atelier de lancement du projet aura lieu dans les deux mois à compter de l'approbation du projet

Un rapport de lancement du projet sera préparé immédiatement après l'atelier de lancement. Il comprendra un plan de travail détaillé de la première année divisée en trimestres précisant les activités et les indicateurs de progrès qui guideront la mise en œuvre au cours de la première année du projet. Le rapport comprendra également le projet de budget détaillé pour la première année complète de mise en œuvre, établi sur la base du plan de travail annuel et comprenant les critères de suivi et d'évaluation pour mesurer efficacement la performance du projet au cours de La période cible de 12 mois.



Le rapport de lancement comprendra un récit plus détaillé sur les rôles institutionnels, les responsabilités, les actions de coordination et des mécanismes de rétroaction des partenaires associés au projet. En outre, une section sera incluse sur les progrès à ce jour sur l'installation du projet et les activités, ainsi qu'une mise à jour sur les changements intervenus dans l'environnement externe, susceptibles d'avoir des effets sur l'exécution du projet.

Dans le cadre du rapport de lancement, l'équipe du projet élaborera également un projet de liste des rapports techniques qui devraient être prêts dans des domaines clés de l'activité au cours du projet, et les échéances provisoires. En tant que de besoin, cette liste sera révisée ou mise à jour dans les rapports subséquents d'avancement annuel (APR-Annual Progress Report).

Le rapport de démarrage finalisé sera diffusé auprès des parties prenantes qui auront un délai d'un mois calendaire pour communiquer leurs commentaires. Avant cette diffusion, le document sera soumis à l'examen du bureau de pays du PNUD et de l'unité de coordination régionale du PNUD/FEM.

#### *Rapports techniques*

Les rapports techniques sont des documents détaillés couvrant des domaines spécifiques d'analyse ou de spécialisations scientifiques au sein du projet. Les rapports techniques susceptibles d'être préparés par des consultants externes doivent être des analyses exhaustives et spécialisées sur des thèmes bien définis de la recherche dans le cadre du projet. Ces rapports techniques représenteront, selon le cas, la contribution de fond du projet dans des domaines spécifiques, et seront utilisés dans les efforts visant à diffuser des informations pertinentes et des meilleures pratiques aux niveaux local, national et international.

#### *Rapport d'examen annuel et revue annuelle du projet*

Un rapport d'examen annuel est préparé par le gestionnaire de projet et partagé avec le Comité de Pilotage du Projet (CPP). Comme exigence minimale, le rapport d'examen annuel se compose de la synthèse des résultats obtenus par rapport aux objectifs annuels prédéfinis.

Sur la base du rapport ci-dessus, un examen annuel du projet sera effectué au cours du quatrième trimestre de l'année ou peu après, pour évaluer la performance du projet et d'évaluer le plan de travail annuel (PTA) pour l'année suivante. Ce rapport sera présenté dans le format désigné par le FEM conformément aux directives pour l'élaboration du rapport d'exécution du projet (PIR). Dans la dernière année, cet examen sera une évaluation finale.

04      MURB

### *Audit*

Les audits se feront conformément aux règlements et aux règles du PNUD en matière d'audit financier.

### *Fin du projet*

Au cours des trois derniers mois, l'équipe du projet préparera un rapport final. Ce rapport résumera les résultats obtenus (objectifs, résultats, produits), les leçons apprises, les problèmes rencontrés et les domaines où les résultats n'ont pas été atteints. Il exposera également des recommandations sur les mesures supplémentaires qui pourraient devoir être prises pour assurer la durabilité et la reproductibilité des résultats du projet

### *Savoir et gestion de connaissances*

Les résultats du projet seront diffusés à l'intérieur et au-delà de la zone d'intervention du projet par le biais d'un certain nombre de réseaux et forums d'échange d'information. Le projet procédera à l'identification, à l'analyse et à l'échange des leçons apprises, qui pourraient profiter à la conception et à la mise en œuvre de futurs projets similaires. Leur identification et leur analyse constituent un processus permanent, et il est indispensable de les communiquer au moins une fois par an en tant qu'une des contributions essentielles du projet. Le PNUD/FEM fournira un format et aidera l'équipe du projet à classer, réunir toutes les informations disponibles et faire des rapports sur les enseignements tirés. Pour ce faire, il faudra allouer un certain pourcentage des ressources du projet à ces activités.

### *Exigences de communications et de visibilité*

Les directives du PNUD relatives à l'image de marque – <http://intra.undp.org/coa/branding.shtml> ainsi que les directives spécifiques sur l'utilisation du logo du PNUD - <http://intra.undp.org/branding/useOfLogo.html> doivent être appliquées de manière stricte. Entre autres, ces directives expliquent quand et comment le logo du PNUD, ainsi que les logos des bailleurs des projets du PNUD, doivent être utilisés. Afin d'éviter toute ambiguïté, lorsque le logo doit être utilisé, celui-ci doit être placé à côté du logo du FEM. Vous trouverez le logo du FEM sur [www.thegef.org/gef/GEF\\_logo](http://www.thegef.org/gef/GEF_logo) et le logo du PNUD sur <http://intra.undp.org/coa/branding.shtml>.

Les directives du FEM en matière de communication et de visibilité [www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/C.40.08 Branding the GEF%20final\\_0.pdf](http://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/C.40.08_Branding_the_GEF%20final_0.pdf), (the "GEF Guidelines") doivent également être appliquées de manière stricte. Entre autres, les directives du FEM expliquent quand et comment le logo du FEM doit être utilisé sur les publications des projets, les véhicules, les fournitures et les autres équipements des projets. Elles décrivent également les autres règles promotionnelles du FEM concernant les communiqués de presse, les conférences de presse, les visites de la presse, les visites des autorités, les productions et les autres supports promotionnels.

Lorsque d'autres entités et partenaires du projet apportent leur soutien grâce à un cofinancement, leurs règles et directives relatives à l'image de marque doivent également être appliquées.

### **Plan de suivi/évaluation**

Type d'activités	Parties responsables	Echéance
Atelier de lancement officiel et rapport	Coordonnateur du projet Bureau de pays du PNUD, PNUD/FEM	Dans les 2 mois après l'approbation du projet
Mesurage des moyens de vérification pour l'avancement et les	Supervision du Coordonnateur du projet Equipe du projet	Chaque année avant le Rapport de projet annuel/Examen de l'état d'avancement et avant la définition des programmes de travail annuels
Rapport de projet annuel et Examen de l'état d'avancement du projet	Coordonnateur du projet + Equipe du projet Bureau de pays du PNUD	Annuellement
Le rapport trimestriel sur l'Atlas/RBM	Bureau de pays du PNUD	Trimestriellement
Rapports d'activités périodiques	Coordonnateur du projet + Equipe du projet Bureau de pays du PNUD	Doit être déterminé par l'équipe du projet et le Bureau de pays du PNUD
Rapports techniques	Equipe du projet Consultants recrutés s'il ya lieu	Doit être déterminé par l'équipe du projet et le Bureau de pays du PNUD
Réunions du Comité de pilotage	Coordonnateur du projet Bureau. de pays du PNUD	Au moins deux fois par an
Project Terminal Report	Coordonnateur du projet + Equipe du projet	Au moins un mois avant la fin du projet
Audit	Bureau. de pays du PNUD Coordonnateur du projet + Equipe du projet	Conformément au calendrier du Bureau de pays du PNUD

## **6. Contexte juridique**

*Handwritten initials: VM and MPPS*

1. Le présent Descriptif du projet constitue l'instrument visé à l'article I de l'accord de base type (ABT) entre, le Gouvernements du Gabon et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé le 11 novembre 1976 par les parties en cause. L'agence d'exécution du pays hôte doit, aux termes de l'Accord de base type, en référer à l'agence de coopération du gouvernement décrite dans ledit Accord.
2. Le PNUD intervient dans le cadre de ce projet en tant qu'Agence d'exécution du Fond pour l'environnement mondial (FEM) ; et tous les droits et privilèges se rattachant au PNUD en vertu des termes de l'ABT s'étendent, mutatis mutandis, au FEM.
3. Le Représentant résident du PNUD au Gabon est autorisé à effectuer par écrit les types suivants de révision du présent Descriptif du projet, à condition qu'il/elle ait vérifié ledit accord émanant de l'Unité du PNUD-FEM et se soit assuré(e) que les autres signataires du Descriptif du projet n'ont aucune objection concernant les modifications envisagées:
  - a) Révision de, ou ajout à, l'un quelconque des annexes du Descriptif du projet;
  - b) Révisions qui n'impliquent pas des modifications importantes en ce qui concerne les objectifs immédiats, les résultats attendus ou activités du projet, mais sont dues au réaménagement des intrants déjà convenus ou à des augmentations des coûts dues à l'inflation;
  - c) Révisions annuelles obligatoires servant à reformuler les interventions prévues au titre du projet ou une augmentation des frais d'expertise ou d'autres coûts en raison de l'inflation ou qui prennent en compte la souplesse des dépenses de l'agence; et
  - d) Inclusion d'autres annexes et pièces jointes uniquement selon les prescriptions du présent Descriptif du projet

#### **Annexe A : Résumé de l'exercice d'autoévaluation**

Un exercice d'auto évaluation a été effectué courant troisième trimestre 2013 dans la cadre d'une large consultation participative impliquant les experts et toutes les parties



prenantes et une réunion de concertation finale tenue le 23 octobre 2013 avec toutes les institutions sectorielles concernées.

L'objectif de l'exercice d'auto-évaluation conformément aux procédures (GEF/C.22/Inf.16 ) pour la préparation des Communications Nationales pour les Parties non- Annexe 1 est de passer en revue les conditions de déroulement des activités de mise en œuvre de la CCNUCC du Gabon, d'identifier les lacunes existantes et d'examiner les priorités essentielles pour la troisième CCNUCC du Gabon, à la lecture des orientations des cadres stratégiques nationaux sur le climat en cours de finalisation/approbation dont notamment le Plan National Climat du Gabon et la Stratégie Nationale d'Adaptation du Littoral Gabonais face aux Effets des Changements Climatiques.

Cette auto-évaluation a permis de s'assurer que la Troisième Communication Nationale (TCN) pourra se baser substantiellement sur les activités habilitantes antérieures, notamment au plan des études, des expériences et des arrangements institutionnels acquis lors de la préparation de la Seconde Communication Nationale (SCN). Par ailleurs, les consultations de même que Les spécialistes engagés dans le SNC et l'Unité de Coordination ont permis globalement de mettre en exergue un certain nombre de lacunes et limites à savoir notamment:

- l'insuffisance des experts formés disponibles lors de la SCN ;
- l'absence de certaines données propres au pays dans quelques secteurs;
- l'insuffisance des ressources allouées pour mener des études approfondies dans les différents secteurs ;
- les difficultés liées au système d'archivage de données sectorielles;
- la nécessité d'amplifier les activités de vulgarisation (communication, sensibilisation, formation...) des informations relatives aux domaines couverts par le projet ;

## **Principaux résultats de l'auto-évaluation et axes des priorités identifiées**

### **1. Circonstances nationales**



Le résumé analytique des conditions propres au Gabon relatif à la Section des circonstances nationales de la SNC couvrent les aspects socio-économiques et institutionnels du Gabon, les paramètres démographiques, géographiques climatiques et les ressources naturelles ainsi que les perspectives de développement du Gabon à l'horizon 2025 qui découlent du Plan Stratégique Gabon émergent.

L'économie gabonaise est fortement dépendante de l'extraction des ressources naturelles (pétrole, manganèse, bois...) pour les marchés d'exportation. Quant aux forêts, elles sont également sollicitées pour les produits dérivés et faiblement pour l'agriculture très peu pratiquée

Au cours des dix dernières années, le manganèse et le pétrole ont contribué à près de 90% des exportations et 45% du PIB. Sur la période 2007-2009, le taux de croissance économique a été de 0,7% en moyenne. La croissance du PIB a fait un rebond de l'ordre de 6,0% en 2010 poussée par une politique volontariste d'investissement public, et par le redressement des performances des industries extractives et minières dans un environnement économique mondial favorable.

L'exploitation forestière est la première richesse nationale renouvelable, le bois a été depuis les indépendances une ressource essentielle pour l'économie gabonaise. Aujourd'hui, avec la baisse progressive de la production pétrolière, la filière bois apparaît comme l'une des voies de diversification de l'économie gabonaise.

La politique et l'économie forestière actuelle du Gabon ont fait l'objet de modifications profondes

Ce processus s'est traduit en 2001 par l'adoption d'une nouvelle législation forestière (Loi 016/01 du 31 décembre 2001 portant Code Forestier en République gabonaise), l'interdiction dès 2010, de l'exportation des bois en grumes au profit de la transformation locale des essences forestières, dans un processus d'accélération de l'industrialisation de la filière bois, en vue de créer davantage de richesses nécessaires pour juguler le chômage

En ce qui concerne l'industrie d'extraction du manganèse, la société COMILOG met sur pied la première usine pour la transformation du minerai de manganèse en manganèse

métallique et en silico-manganèse. Ce processus participe de la mise en œuvre du volet « Gabon industriel » du Plan stratégique qui prévoit globalement un développement des activités de production et son accompagnement par le développement notamment de la production d'électricité à base de gaz, et la valorisation de son important potentiel hydro électrique.

Toutes ces perspectives sont à considérer en liaison avec les politiques fortes adoptées par le gouvernement pour promouvoir une économie verte. En effet, depuis quelque temps et particulièrement avec l'arrivée du nouveau Gouvernement en 2009, une grande attention est accordée aux questions de préservation de l'environnement : création de 13 parcs nationaux couvrant 11% du territoire ; mise en place des outils légaux de gestion (codes des forêts, de l'environnement, des mines), des cadres stratégiques et des programmes sectoriels (biodiversité, Plan National climat du Gabon, Programme sectoriel forêt et environnement). Toutefois les capacités d'administration et de coordination institutionnelles méritent d'être renforcées afin de ne pas freiner les initiatives en faveur du développement durable.

Il est prévu que le TCN élaborera en détail sur les ressources naturelles et les secteurs économiques (en particulier la valorisation poussée des produits primaires, l'énergie, l'agriculture, les catastrophes naturelles et les phénomènes extrêmes, les forêts, la biodiversité, la santé, l'amélioration du système de gestion de l'information, etc) à la lumière des changements structurels et des réformes en cours, des stratégies sectorielles de développement, du Plan National Climat du Gabon. Le profil de la population sera revu à la lumière des résultats du recensement en cours de la population.

La collecte d'informations et d'analyse entrepris dans le cadre du SCN seront élargis dans la TCN. Une étude plus détaillée des programmes sectoriels existants, y compris l'intégration des questions relatives aux changements climatiques dans ces programmes sera menée. Les rapports et les recherches faits par diverses organisations seront la principale source d'information

## **2. Synthèse de la SCN sur les IGES par secteur**

Le chapitre des inventaires des gaz à effet de serre de la seconde communication nationale sur les changements climatiques, dont 2000 était l'année de référence comme prévue au

paragraphe 7 du manuel de l'utilisateur relatif aux directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe 1, portait sur les secteurs de l'énergie, de déchets et procédés industriels, de l'agriculture ainsi que de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

Les inventaires ont été élaborés conformément à la méthodologie IPCC/OCDE/AIE contenus dans les lignes directrices pour les inventaires nationaux, version révisée 1996 ; Pour le secteur de l'énergie, il existe deux méthodes suivant les lignes directrices du GIEC :

- La méthode de référence du GIEC ou méthode « descendante »: elle nécessite des informations sur les quantités de combustibles fossiles produites au niveau national ainsi que les importations et les exportations des combustibles fossiles;
- La méthode détaillée basée sur les technologies ou « méthode ascendante »: elle nécessite de nombreuses informations sur les schémas de consommation d'énergie fossile au niveau de chaque secteur d'activité.

L'objectif visé par cette méthodologie est de réaliser l'exercice par les deux méthodes aux fins d'aboutir à un résultat fiable. Par défaut des données désagrégées dans plusieurs secteurs d'activité, seule la méthode de référence du GIEC a pu être appliquée.

Dans le secteur de l'énergie, l'inventaire révèle quelques manquements liés notamment à l'absence de données d'activités désagrégées, au système de collecte, de compilation et d'archivage défailant. Bien que les résultats obtenus sont confortés par la méthode de référence mais certaines données comme celles qui concernent les émissions fugitives et celles liées au torchage doivent être affinées pour réduire l'incertitude sur ce sous-secteur qui représente plus de 70% des émissions totales du secteur de l'énergie. Les données utilisées dans ce secteur proviennent essentiellement du bilan énergétique du Gabon qui est extrait de la situation énergétique du Gabon et publié par le Direction Générale de l'Energie et de Ressources Hydrauliques. Le bilan utilisé pour ladite période présentait des écarts statistiques relativement importants et les données manquantes ont été complétées par des estimations ou extrapolations. Il est crucial que des ressources techniques et financières soient disponibles aux fins d'améliorer l'élaboration des bilans énergétiques partant de la

collecte, la validation et l'archivage, avec en plus le développement des données désagrégées et des facteurs d'émissions propres au Gabon.

L'inventaire des gaz à effet de serre dans le secteur des forêts a tenu compte de 5 domaines :

- les changements des forêts et d'autres stocks boisés de biomasse ligneuse (CFASBBL) ;
- les conversions des forêts et des prairies (CFP) ;
- la combustion sur site en forêt (CSF) ;
- l'abandon des terres exploitées (ATE), et
- les changements d'affectation des terres et à leur gestion (CATG).

Ici aussi, le constat est pratiquement le même sur le manque de données dans un certain nombre de domaines, ce qui n'a pas permis d'estimer les émissions ou absorptions y afférentes. Par exemple, les émissions/absorptions de CO<sub>2</sub> liées aux changements des forêts et d'autres stocks boisés de biomasse ligneuse (CFASBBL) ; seules les émissions et absorptions de CO<sub>2</sub> des surfaces forestières ont été estimées et les flux de CO<sub>2</sub> sur les autres stocks boisés de biomasse ligneuse ont été négligés pour faute de disponibilité des données. S'agissant des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux conversions des forêts et des prairies (CFP), seules les émissions de CO<sub>2</sub> de la conversion des surfaces forestières ont été estimées, mais les flux de CO<sub>2</sub> liés à la conversion de prairies ont été négligés dans la mesure où aucune information n'est disponible sur ces conversions. Le scénario est identique pour les émissions/absorptions de CO<sub>2</sub> liées à l'abandon des terres exploitées (ATE) ; Il semble que les surfaces abandonnées par l'agriculture ne soient pas très importantes au Gabon. En outre, il n'existe en tous cas pas de données claires sur ce point. Par conséquent, ces émissions n'ont pas été comptabilisées mais cependant elles semblent être donc déjà incluses dans la partie « changements des forêts et autres stocks boisés de biomasse ligneuse ». Cette situation ramène à la question d'une meilleure organisation de la collecte, la validation et l'archivage des données qui cadrent avec des objectifs bien spécifiques de la vision de l'entité en charge de la ressource, qui devrait, sous un tout autre plan, tenir compte des exigences dues à l'évolution de mécanismes internationaux. Un autre point faible de cet inventaire est l'usage des facteurs d'émissions par défaut du GIEC même si nous reconnaissons que des taux d'accroissement des forêts propres au Gabon ont été utilisés.

my

MAB

Cela devrait inciter à la finalisation du développement des équations allométriques qui permettraient de rendre plus fiables les résultats d'inventaires nationaux.

Le secteur des procédés industriels tout comme les précédents ont révélé des difficultés au niveau de la disponibilité des données. En considérant les données collectées, ce secteur participe de manière négligeable aux émissions globales du Gabon, mais qu'en aurait-il été si les émissions des HFC, PFC et SF<sub>6</sub> avaient été estimées au regard de leurs potentiels globaux de réchauffement. Même si toutefois, le paragraphe 15 encourage les Parties non visées à l'annexe I, selon qu'il convient, à fournir des informations sur les émissions anthropiques par les sources d'hydrofluorocarbures (HFC), de perfluorocarbures (PFC) et d'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>). S'agissant des émissions du secteur des déchets, elles proviennent des sites de décharges des déchets solides, des installations de traitements des eaux usées industrielles, commerciales et des eaux usées domestiques. Les estimations des émissions reposent essentiellement sur des études menées au Gabon ; cependant, elles se limitent aux trois grandes villes que sont Libreville, Franceville et Port Gentil et par ailleurs, intègrent celles des zones rurales. Une bonne estimation prendrait en compte toutes les villes principales sachant qu'il est possible d'obtenir des données des services municipaux mais également des opérateurs économiques qui développent leurs activités dans les zones rurales de ces localités et qui fournissent dans les études impacts environnementaux des informations relatives aux déchets susceptibles d'être générés selon une fréquence bien définie. En effet, cette approche nécessiterait un appui financier conséquent pour parvenir à des résultats loin d'être approximatifs. En outre, avec le boom démographique que subissent certaines localités au regard des grands chantiers qui rentrent dans le cadre du Programme Stratégique Gabon Emergent, cela apparaît comme un défi pour la troisième communication de faire une estimation quasiment exhaustive des émissions qui émanent du secteur procédés industriels et déchets.

Le secteur de l'agriculture a pris en compte les émissions de gaz à effet de serre issues du cheptel domestique, le brûlage dirigé des savanes, le brûlage sur place des résidus agricoles et les sols cultivés. Cependant, malgré les potentialités qu'offre le pays, et eu égard aux investissements alloués, le secteur de l'agriculture et de l'élevage est resté peu développé. Cette situation explique en partie l'indisponibilité des données sur l'estimation des émissions issues de ce secteur qui a marqué l'inventaire de la communication initiale et des difficultés rencontrées dans l'estimation des émissions de la seconde communication nationale malgré

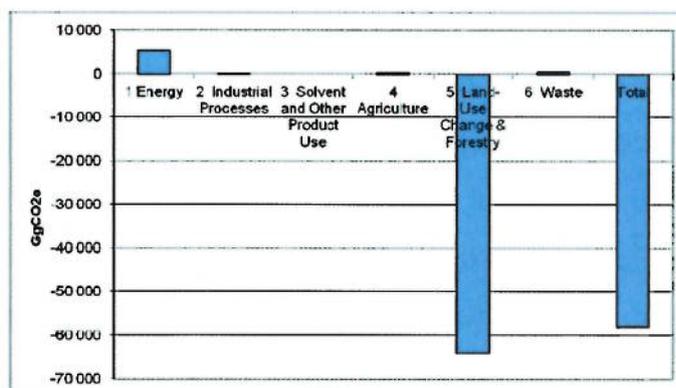
les efforts fournis par les consultants experts. Tout cela repose sur la non application des recommandations faites au sortir du premier exercice qui exigeaient, entre autres, la mise en place d'un système de collecte, de validation et d'archivage permanent au sein des différents secteurs prioritaires. Le riz et le soja sont des cultures en phase expérimentale au Gabon depuis près de 10 ans et pour faute de données leurs émissions n'ont pas été prises en compte, alors que même en phase d'essai, ces activités produisent des émissions de gaz. Les prochains inventaires devront comptabiliser ces émissions et par ailleurs celles des plantations de palmiers à huiles occupant plusieurs hectares de terres qui autrefois étaient des forêts. La multitude d'engrais liée à la culture de cette espèce devrait fortement impacter les émissions dans le domaine de l'agriculture. Il n'a pas du tout été possible de faire une comparaison entre la communication initiale et la seconde dans la mesure où aucun inventaire n'a été fait lors de la première communication nationale.



La synthèse de l'inventaire des émissions de GES direct de tous les secteurs est présentée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 43 : Tableau de synthèse**

GREENHOUSE GAS SOURCE AND SINK	Gg CO <sub>2</sub> e				
	CO <sub>2</sub>	CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub>	N <sub>2</sub> O	Total
CATEGORIES	Emissions	Removals			
<b>Total National Emissions and Removals</b>	<b>15 693</b>	<b>-74 767</b>	<b>780</b>	<b>301</b>	<b>-57 992</b>
<b>1 Energy</b>	<b>5 065</b>	<b>0</b>	<b>211</b>	<b>25</b>	<b>5 301</b>
A Fuel Combustion (Sectoral Approach)	1 419	0	6	6	1 431
1 Energy Industries	557	0	0	1	558
2 Manufacturing Industries and Construction	226	0	1	2	228
3 Transport	401	0	1	2	403
4 Other Sectors	236	0	4	1	242
5 Other (please specify)	0	0	0	0	0
B Fugitive Emissions from Fuels	3 646	0	204	20	3 870
1 Solid Fuels	0	0	0	0	0
2 Oil and Natural Gas	3 646	0	204	20	3 870
<b>2 Industrial Processes</b>	<b>90</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>90</b>
A Mineral Products	90	0	0	0	90
B Chemical Industry	0	0	0	0	0
C Metal Production	0	0	0	0	0
D Other Production	0	0	0	0	0
E Production of Halocarbons and Sulphur Hexafluoride	0	0	0	0	0
F Consumption of Halocarbons and Sulphur Hexafluoride	0	0	0	0	0
G Other (please specify)	0	0	0	0	0
<b>3 Solvent and Other Product Use</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4 Agriculture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>124</b>	<b>239</b>	<b>363</b>
A Enteric Fermentation	0	0	26	0	26
B Manure Management	0	0	10	11	21
C Rice Cultivation	0	0	0	0	0
D Agricultural Soils	0	0	0	212	212
E Prescribed Burning of Savannas	0	0	86	16	102
F Field Burning of Agricultural Residues	0	0	1	1	1
G Other (please specify)	0	0	0	0	0
<b>5 Land-Use Change &amp; Forestry<sup>(2)</sup></b>	<b>10 536</b>	<b>-74 767</b>	<b>70</b>	<b>7</b>	<b>-64 154</b>
A Changes in Forest and Other Woody Biomass Stocks	6 963	-74 767	0	0	-67 804
B Forest and Grassland Conversion	2 441	0	70	7	2 518
C Abandonment of Managed Lands	0	0	0	0	0
D CO <sub>2</sub> Emissions and Removals from soil	1 132	0	0	0	1 132
E Other (please specify)	0	0	0	0	0
<b>6 Waste</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>376</b>	<b>29</b>	<b>408</b>
A Solid Waste Disposal on Land	0	0	211	0	211
B Wastewater Handling	0	0	164	28	192
C Waste Incineration	2	0	2	1	5
D Other (please specify)	0	0	0	0	0
<b>7 Other (please specify)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



OH

msb

La synthèse des résultats obtenus révèle une réalité qui est qu'en matière d'émissions de gaz à effet de serre au Gabon, c'est la forêt qui émet le plus, même si elle absorbe la totalité des émissions du pays. Puis, arrive en seconde position le secteur de l'énergie qui ne représente qu'environ la moitié des émissions de la forêt. La tendance des émissions sectorielles est quasiment similaire à celle de la communication nationale initiale bien que l'on observe une forte diminution de la capacité de séquestration de la forêt gabonaise et qui se traduit, par ailleurs, par un fort accroissement des émissions de ce secteur. Il est à noter que cette comparaison aurait été plus transparente et solide si les calculs des émissions de la communication initiale avaient été effectués à nouveau avec des facteurs d'émissions, taux d'accroissement et d'autres paramètres identiques. Cependant, eu égard au manque d'un système d'archivage, cela n'a pas pu être fait. Pour la troisième communication, les émissions de la communication précédente devront être effectuées pour pouvoir mieux apprécier les facteurs déterminants des variations des émissions qui seraient obtenues.

**- Niveau d'incertitude dans l'inventaire des GES (IGES) par secteur**

Selon le jugement d'expert, le niveau d'incertitude associé dans les différents secteurs d'études est généralement élevé compte tenu de la mauvaise qualité ou de manque des données d'activités.

Source/Secteur	Niveau d'incertitude
Énergie	Moyen
Processus industriels	Fort
Agriculture	Fort
CATF	Fort
Déchets	Fort
Autre	Fort

**Recommandations des éléments clés à considérer dans le processus d'inventaire des gaz à effet de serre dans le cadre de la troisième communication nationale sur les changements climatiques**

1. S'investir dans la mise à disposition sur le plan national des données pertinentes qui auront pour corollaire la réalisation des IGES fiables et très précises concourant pleinement à l'intégration du pays dans certains mécanismes tels que les marchés du carbone ou à la négociation des fonds de carbone producteurs de revenus financiers

- supplémentaires susceptibles d'assurer de manière accrue et efficace une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement ;
2. Mener des études nationales pour combler les lacunes observées sur les données provenant pour la majorité des sources internationales afin de réduire les incertitudes d'estimation des émissions de tous les secteurs d'activités ;
  3. Permettre une franche collaboration d'échange et de partage d'information et de données entre les secteurs d'activités utilisant les ressources naturelles similaires comme la terre à l'exemple de l'agriculture, du pétrole-mine, et des forêts ;
  4. Utiliser des nouvelles méthodologies développées par le GIEC pour les inventaires, dont les résultats seront comparés à ceux obtenus par la méthodologie reposant sur les lignes directrices du manuel simplifié version révisée 1996 ;
  5. Réaliser dans le cas de figure du secteur de la foresterie, en plus des méthodologies du GIEC, des études avec d'autres méthodologies à l'exemple de celle qui détermine en premier lieu la biomasse aérienne forestière, souterraine et de bois mort et deuxièmement multiplie la somme de ces biomasses par un facteur de conversion pour obtenir du carbone ligneux. Les principaux avantages de cette méthode sont l'utilisation des paramètres directs de l'arbre tels que la hauteur et le diamètre ou indirects comme le volume, l'utilisation des données de télédétection capables de couvrir des vastes superficies forestières et la possibilité de réaliser la cartographie du carbone séquestré par la forêt à partir de la biomasse forestière spatialisée.

### **3. Synthèses sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques**

Les secteurs identifiés lors de la CNI comme particulièrement vulnérables au Gabon sont ceux de la zone côtière, des ressources en eau, de l'agriculture, de la foresterie et de la santé. La SCN a permis d'approfondir la réflexion en mettant l'accent sur le site de l'île Mandji sur le plan socioéconomique, la biodiversité, la santé des populations, la salinisation des eaux douces, l'inondation des terres et l'érosion côtière.

Outre les enquêtes de terrains, des simulations ont été effectuées sur la base de données météorologiques par un ensemble de programmes et de sous Programmes en langage FORTRAN 90 pour l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer.

DM

lll/3

La réalisation des études de vulnérabilité a été essentiellement heurtée aux difficultés ci-après :

- Accès difficile à l'information étant donné l'absence de publications officielles spécialisées et détaillées et la réticence des décideurs publics et privés ;
- Le manque de modèle cohérent spécifique et de très bonne résolution pour l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation applicable à tous les secteurs
- L'inexistence d'un centre national de calculs, spécialisé à la recherche sur les changements climatiques ;
- Contradiction des informations officielles issues des sources différentes...

Nonobstant ces difficultés, un certain nombre de mesures d'adaptation aux effets négatifs des CC a été identifié.

Par ailleurs, les scénarii d'impact des CC ont été de qualités inégales selon les secteurs, par manque d'outils de modélisation et de maîtrise technique. L'approche méthodologique était soit inexistante soit imprécise pour beaucoup de secteurs. Ainsi, les scénarii d'évaluation des impacts des CC sur beaucoup de secteurs a été fait par analogie ou par jugement d'experts. Ces évaluations étaient souvent qualitatives et parfois superficielles.

Malgré cela, la SCN a pu déterminer grâce à la modélisation la vulnérabilité de certains secteurs aux CC. Des propositions de mesures d'adaptation et d'accompagnement ont été identifiées et des options ont été proposées. Parmi elles on peut citer ce qui suit :

- La protection et l'aménagement des zones côtières urbaines et périurbaines ;
- Le déplacement et le relogement des populations menacées, avec ;
  - o identification des zones de lotissement en prioritaires ;
  - o aménagement des zones de relogement et des nouveaux lotissements ;
- L'élaboration d'un Plan National d'Affectation des Terres ;
- L'information, l'éducation et la communication environnementale ;
- La protection des mangroves et des zones humides sensibles ou dégradées ;
- La gestion durable des ressources en eau, des ressources halieutiques et végétales ;
- Le renforcement des cadres institutionnel et juridique et de l'applicabilité des textes règlementaires à travers un une variété de programmes;

- Le renforcement des capacités humaines et de l'expertise nationale ;
- La mise en place d'un dispositif expérimental en champs des dits cultivars locaux ;
- La mise en place d'un programme de défense et de restauration des sols ;
- Le passage de l'agriculture extensive à une agriculture intensive en initiant des projets d'agroforesterie;
- La réhabilitation et la création des stations météorologiques;
- La mise en place d'une lutte intégrée visant à satisfaire les exigences à la fois écologiques et économiques.

A terme, la TCN devra s'atteler à la mise en œuvre et au fonctionnement des éléments susmentionnés et ce, en se dotant d'un plan stratégique de protection. Ce plan doit être développé par un organisme créé à cet effet.

#### **4. Synthèses sur les orientations pour l'atténuation des changements climatiques**

Les études d'atténuation des GES dans la SCN ont été portées sur le secteur de l'énergie et spécifiquement dans l'offre énergétique à savoir l'hydroélectricité et l'énergie thermique sur une période allant de 2000 à 2008 et projette les évolutions en fonction des différents scénarii en vue d'avoir une idée de l'ampleur des rejets de GES à l'horizon 2030.

L'établissement du scénario de référence a été fait en simulant l'évolution des émissions par les sources et des absorptions par les puits des GES aux horizons 2010 et 2030 en partant de la situation actuelle, c'est à dire l'inventaire établi pour 2000 choisie comme année de référence. Cette évolution a été faite en utilisant des projections qui intègrent les données statistiques officielles existantes, les orientations des politiques publiques et les programmes de la planification gouvernementale dans les domaines socioéconomiques (le Plan Stratégique Gabon Emergent).

L'étude d'atténuation des GES a souffert de plusieurs contraintes, telles que :

- le temps très limité pour sa réalisation. Une telle étude aurait nécessité une période beaucoup plus longue, ne serait-ce que pour le processus de collecte des données, de leur validation, de la définition des hypothèses de développement des scénarii, de la consultation avec les opérateurs concernés, de l'identification et de l'évaluation des options d'atténuation;




- la fiabilité et l'absence de certaines données (données d'activités et facteurs d'émissions) et à l'indisponibilité des informations de base nécessaire à l'établissement des projections d'évolution des émissions des GES ;
- des projections approximatives en l'absence de travaux prospectifs réalisés dans le passé sur les secteurs émetteurs (énergie, procédés industriels, forêt, déchets, ...), et de repères indiquant les perspectives futures d'évolution des principaux paramètres déterminant les émissions de ces secteurs dans le futur..

Notons tout de même les hypothèses qui ont constitué les limites des projets d'atténuation dans la SCN :

- La non prise en compte des rejets des GES émis lors des phases de construction des ouvrages hydroélectriques et des lignes de transport ;
- La non connaissance réelle des coûts de tous les projets permettant des mesures d'atténuation des rejets des GES ;
- La fixation du taux d'actualisation à 12% pour les calculs financiers ;
- Le manque d'outils de comparaison pour évaluer l'efficacité des investissements à consentir pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation.

Toutefois, un effort a été fait dans la démarche visant à évaluer l'impact des mesures d'atténuation. Cela dit, tous les manquements identifiés ci-dessus devront faire l'objet de recommandations à prendre en compte dans la TCN.



## Annexe B : Priorités pour la TCN

Il ressort des hypothèses de la SCN que la zone côtière du Gabon en particulier se situe dans le scénario (MR) correspondant au maximum de risque avec une 'élévation du niveau de la mer de l'ordre de 3 à 5 mm/an. Au Gabon, la zone littorale correspond à environ 10% du territoire et réunit près de 70% de la population. Ce taux pourrait atteindre 85% en 2015, selon le Ministère de l'Economie. Si cette zone côtière concentre de nombreuses ressources et opportunités, elle est aussi particulièrement exposée aux pollutions, aux nuisances, à la submersion et autres dégradations résultant de l'extension des activités humaines. Cette pression considérable sur l'espace du littoral rend urgente la gestion intégrée de ce milieu écologique fragile, pour prévenir les catastrophes écologiques et des pertes économiques.

D'une manière générale, tous les secteurs couverts dans le SNC seront réévalués en fonction du changement climatique révisé et des scénarios socio-économiques développés.

L'évaluation exhaustive de la vulnérabilité devrait couvrir les systèmes et les localités les plus vulnérables du Gabon. Les zones de la foresterie, l'agriculture, les zones côtières révélées à travers les analyses et les orientations du Plan National Climat du Gabon, et de la stratégie Nationale d'adaptation du Littoral Gabonais face aux effets des Changements climatiques devraient être considérés comme une priorité pour l'adaptation.

Un accent particulier sera porté sur l'élaboration poussée des mesures d'adaptation y compris sur la préparation de propositions de programmes/projets d'investissements pour lesquels des financements pourraient être recherchés.

En ligne avec les orientations politiques et la volonté affichée du Gouvernement, l'intégration des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les programmes nationaux de développement est cruciale pour la poursuite de leur mise en œuvre ; ainsi que la mise en place du système de surveillance sur l'impact du changement climatique. Les voies et moyens pour l'intégration efficace des mesures d'adaptation dans le développement national et les stratégies sectorielles devraient être élaborés et le processus de mise en œuvre devrait être encouragé. La coordination entre les ministères et les organisations compétentes au cours de la préparation et de la mise en œuvre des projets d'adaptation permettra d'assurer la participation maximale des intervenants et la transparence du processus

Dans cette perspective, la disponibilité d'experts nationaux possédant une expérience appropriée pour l'élaboration du cadre de la politique d'adaptation doit être considérée comme un axe important d'action et d'appui

## **Annexe C: liste des partenaires**

### **Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques**

- Direction Générale de l'Énergie
- Direction Générale des Hydrocarbures

### **Ministère de l'Industrie et des Mines**

- Direction Générale de l'Industrie
- Direction Générale des Mines et de la Géologie

### **Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural**

- Direction Générale de l'Agriculture
- Direction Générale de l'Élevage
- Direction Générale de l'Office National du Développement Rural

### **Ministère des Eaux et Forêts**

- Direction Générale des Forêts

### **Ministère de la Recherche Scientifique**

- Centre National de la Recherche Scientifique et de Biotechnologie

### **Ministère de l'Économie, de l'Emploi et du Développement Durable**

- Direction Générale de l'Économie et des Politiques Fiscales
- Direction Générale des Douanes
- Direction Générale des Statistiques

### **Ministère des Transports**

- Direction Générale de la Météorologie
- Direction Générale des Transports Terrestres

### **Union des Pétroliers du Gabon**

### **Syndicat des Forestiers Gabonais**

Etc...

## Annexe D : Termes de référence

### 1. TOR pour le Coordonnateur national du Projet

En consultation avec le Comité de pilotage du projet (CPP), le Coordonnateur national du projet (CNP) est responsable de la gestion au jour le jour, la coordination et la supervision de la mise en œuvre du projet. Plus précisément, ses responsabilités se limitent à ce qui suit :

- Supervise et assure la mise en œuvre rapide des activités pertinentes du projet comme prévu dans le plan de travail
- Préparer un plan de travail détaillé pour le projet et le projet de mandat pour les sous-traitants (en collaboration avec la CP et le PNUD)
- Compile la portée et le contenu du rapport TNC ensemble et les sections pertinentes en consultation avec Les chefs d'équipe ;
- Développe la portée du travail et mandat et d'autres documents d'approvisionnement nécessaires pour identifier et faciliter le recrutement d'experts et de consultants
- Identifie et recrute / sous-traite des experts et des institutions nationales (en collaboration avec la CP et le PNUD) ;
- Supervise le personnel du projet et les consultants nationaux qui sont recrutés pour fournir une assistance technique
- Organise et supervise les ateliers et la formation nécessaires au cours du projet ;
- Assure la liaison avec les ministères concernés, les instituts nationaux et internationaux de recherche, les ONG et d'autres institutions compétentes afin de faire participer leur personnel à des activités de projet et de recueillir et diffuser l'information pertinente au projet
- Prépare les rapports périodiques sur les progrès du projet
- Contrôle les dépenses et assure par ailleurs une gestion adéquate des ressources du projet;
- Résume et synthétise les résultats du projet ;
- Identifie les activités de suivi et mobilise d'autres ressources si possible;
- Assure la synergie de la TCN avec d'autres projets pertinents en cours ;
- Finalise la TCN avec le personnel du gouvernement et les experts nationaux ;
- Veille à ce que le processus de préparation de la TCN soit en ligne avec les orientations fournies par la Conférence des Parties de la CCNUCC et contribue à l'amélioration du processus de rapports de la CCNUCC
- Collabore avec tous les acteurs concernés et le Comité de pilotage du projet et d'autres partenaires afin d'assurer leur participation à la TCN.

DM

Reeds

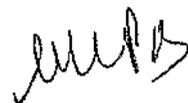
## Qualifications et expérience

- Maîtrise de préférence en études de l'environnement et d'autres disciplines connexes;
- Bonne compréhension de l'environnement et des questions de développement du Gabon
- Excellentes aptitudes de communication (écrite et orale) ;
- Expérience confirmée dans la gestion de projet;
- Expertise à mettre sur pied des plans d'action axés sur les résultats chiffrés ;
- Une expérience démontrée à travailler avec les gouvernements, les donateurs et le Système des Nations Unies;
- Bonne connaissance des méthodologies d'inventaires (GIEC Lignes directrices révisées de 1996 et de Bonne
- Connaissance des négociations et processus internationaux de préférence de la CCNUCC ;
- Connaissance de l'informatique et du traitement de texte;
- Une capacité démontrée à gérer des projets et à assurer la liaison et la coopération avec l'ensemble du personnel du projet, y compris des représentants du gouvernement, des institutions scientifiques, des ONG et du secteur privé ;

## **2. TOR pour l'expert national chargé de l'inventaire national des GES**

L'expert national chargé de l'inventaire national des GES doit travailler en collaboration avec et sous la direction et la supervision du directeur national du projet. Plus précisément ses responsabilités se limitent à ce qui suit :

- Assiste le CNP dans l'établissement de l'équipe d'experts pour effectuer l'inventaire des GES ;
- Supervise les sessions de formation des formateurs sur l'inventaire des émissions de GES ;
- Aides le CNP à organiser la formation en inventaire et les ateliers relatifs aux GES ;
- Prépare un plan de travail détaillé pour l'exercice d'inventaire des GES sur la base de l'ensemble du plan de travail du projet ;
- Développe la portée des travaux et mandats respectifs des membres de l'équipe ;
- Dirige le processus de collecte de données, y compris les enquêtes ;
- Assure la gestion rapide et efficace des activités comme prévu;
- En consultation avec la CNP sélectionne et met en œuvre les méthodologies pour la réalisation de l'inventaire des GES ;
- Identifie les lacunes et les secteurs clés de l'inventaire des émissions de GES ;
- Tient compte des commentaires reçus du processus d'examen;



- Rédige le Rapport d'inventaire national et le chapitre respectif du TNC du Gabon avec la part respective du résumé;
- Dirige et coordonne la mise à jour du manuel des procédures à la lumière des nouvelles conclusions en vertu de l'exercice TNC ;
- Assure l'archivage des nouvelles données et des estimations du nouvel inventaire.

### **Qualifications et expérience**

- Un diplôme d'études supérieures dans l'énergie, la gestion environnementale ou autre domaine pertinent au projet;
- Un minimum de 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine concerné par le projet;
- Une implication importante dans la préparation de la deuxième Communication Nationale est fortement préféré (inventaire des GES et l'analyse de réduction des émissions) ;
- Capacité démontrée de travaux d'analyse et de rédaction;
- Connaissance de l'informatique et de traitement des données (EXCEL, ACCESS)

### **3. TOR pour l'expert national chargé des politiques et mesures**

L'expert national chargé des politiques et mesures doit travailler en collaboration avec et sous la direction et la supervision du directeur national du projet. Plus précisément, ses responsabilités sont les suivantes :

- Assiste le CNP dans l'établissement de l'équipe d'experts pour l'exécution des politiques et de l'analyse des mesures, des circonstances nationales et les scénarios de changement climatique;
- Prépare un plan de travail détaillé pour la réduction des GES en fonction des politiques et des mesures sur la base de l'ensemble du plan de travail du projet ;
- Prépare l'état de l'avancement des travaux sur les politiques et l'analyse des mesures prises par domaine thématique ;
- Développe la portée des travaux et mandats respectifs des membres de l'équipe et dirige le processus de collecte d'informations et de données ;
- En consultation avec la Coordonnateur national décide sur les méthodologies pour l'élaboration de scénarios pour les secteurs à inclure dans le TNC ;
- Dirige et supervise l'élaboration du scénario et mise à jour;
- Organise des consultations / ateliers prévus et assure leur succès ;
- Assure la synergie avec d'autres projets pertinents ;
- Assure la gestion rapide et efficace des activités comme prévu; tient compte des commentaires reçus du processus d'examen;
- Rédige le rapport P&M et le chapitre respectif de la TCN du Gabon avec la partie respective de résumé.
- Supervise la documentation des études réalisées et l'archivage.

014

meols

### **Qualifications et l'expérience**

Un diplôme d'études supérieures dans l'énergie, la gestion environnementale ou autre domaine pertinent du projet;

Un minimum de 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine concerné du changement climatique ;

Une implication importante dans la préparation de la SNC est un atout

Connaissance et capacité démontrées de travaux d'analyse et de rédaction;

Connaissance de l'informatique et du traitement de texte;

### ***TOR pour l'Assistant au CNP (Assistant administratif et des finances)***

L'Assistant au CNP et assistant administratif et des finances travaillera sous la supervision directe du CNP pour fournir une assistance à la réalisation du projet dans la mobilisation des intrants, l'organisation d'activités de formation et de gestion financière et de reporting.

L'Assistant au CNP, assistant administratif et des finances sera responsable des fonctions suivantes :

- Préparer les demandes de paiement, tenue des dossiers financiers et la préparation des rapports financiers exigés en conformité avec les règles et procédures financières NEX ;
- Assistance au processus de recrutement et d'approvisionnement, la vérification de la conformité avec le PNUD et les règles et procédures du gouvernement ;
- 
- Assistance à l'organisation d'activités de formation dans le pays, assurant les arrangements logistiques ;
- Préparation des arrangements de voyage internes et externes pour le personnel du projet ;
- Assistance pour les questions d'approvisionnement liées au projet ;
- Maintenance des livres d'équipement et d'autres bases de données pour le projet ;
- Accompli Les autres fonctions qui pourraient être nécessaires

### **Qualifications et expérience**

Diplôme universitaire, une formation en entreprise et / ou souhaitable administration (Finance ou comptabilité) ;

Au moins 3 ans d'expérience administrative ; bonnes compétences organisationnelles

Bonnes connaissances en informatique, y compris les tableurs et bases de données;



### **Termes de Référence du Comité de Pilotage du Projet**

L'objectif principal du Comité de Pilotage du Projet (CPP) du Projet FEM est de veiller à la bonne mise en œuvre du Projet, d'assurer un processus décisionnel transparent et de représenter les intérêts des parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet.

En tant qu'organe consultatif de contrôle et de supervision, le Comité de Pilotage du Projet (CPP) est chargé d'examiner les rapports du Projet et d'approuver les orientations, les programmes de travail et les budgets préparés par l'unité de gestion du projet. Le CPP est en particulier chargé:

- D'évaluer l'état d'avancement du projet et de faire des recommandations pertinentes et de prendre les mesures idoines pour surmonter les contraintes dans la mise en œuvre.
- De veiller à la mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit.

### **Organisation et Fonctionnement**

Le CPP est présidé par le Représentant désigné du MEEDD et co-présidé par le PNUD

Le CPP se réunit au moins une fois par an et peut décider d'augmenter la fréquence de ses réunions.

Le CPP examine et approuve le rapport général annuel sur l'état d'avancement des activités du projet ainsi que le programme de travail annuel et le budget préparé et transmis aux membres par le Coordonnateur national du projet au moins deux semaines avant la tenue de la réunion.

Les délibérations du CPP se font par consensus.

*Handwritten signature in blue ink*

*Handwritten signature in blue ink*

